© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

alcool , cannabis que faire ?

Par Profil supprimé Postée le 29/12/2013 13:04

> bonjour,
> c est un appel à l aide que je lance aujourd'hui, j'ai un frère de 38 ans qui se drogue depuis 15 ans voir plus, héroïne cannabis ... il a été sous subutex 5 ans puis méthadone pendant 8 ans, il a voulu arrêter la méthadone tout seul sans aide du jour au lendemain, il y est arrivé nous étions tous heureux mais qqe semaines plus tard "Grosse descente aux enfer" il s est mis à recommencer du cannabis et puis à pris du whisky mélangé avec des médicament de temps en temps, puis maintenant c quasi tous les jours, il vit encore chez mon père qui à 68 ans et qui n arrive plus à gérer ces états de "défonce" . que pouvons nous faire nous à notre niveau pour l aider malgré qu'il nous dise "qu'il gère sa situation tout seul et qu'il n est pas malade" il nous fait vivre un enfer , s il vous plait que puis je faire ???

Mise en ligne le 06/01/2014

Bonjour,

Arrêter une drogue, c'est un peu comme retirer une béquille qui servait à trouver un équilibre. Se passer de cette béquille, nécessite de la remplacer par un autre soutien (traitement de substitution, suivi médical, autre traitement, soutien psychologique de proches ou de professionnels, activités nourrissantes etc). Lorsqu' un usager de drogue arrête sa consommation, s'il ne trouve pas le soutien suffisant pour remplacer le rôle que tenait la drogue, le risque de reprendre sa consommation ou de retrouver un état de « défonce » avec d'autres produits est important. C'est ce qui semble être arrivé à votre frère.

Nous comprenons que vous soyez submergée par la situation et dans un sentiment de détresse. Vous pourrez trouver un soutien, vous, votre père et d'éventuels autres membres de la famille, auprès d'un (CSAPA) "Centre de Soin en Addictologie".

Vous pourrez trouver des conseils et un soutien psychologique auprès de professionnels qui peuvent proposer un accueil individuel ou en groupe familial. Vous pourrez également discuter de questions plus pragmatiques (aides sociales et droits, hébergement de votre frère, démarche d'insertion etc) qui vous permettrait de connaître les possibilités et solutions qui pourraient vous alléger.

Nous vous indiquons des adresses de tels centres proches de chez vous. Ceux de Saint-Dié nous semblent plus appropriés et peuvent même proposer de se déplacer si la situation le justifie. Toutes les consultations sont anonymes et gratuites.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - Antenne de Lunéville

6 rue Girardet
54300 LUNEVILLE

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Accueil du public : Sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

Permanence du CSAPA d'Epinal

1 place de la gare
88700 RAMBERVILLERS

Tél : 03 29 29 12 50
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Accueil du public : Le 2ème et 4ème mercredi du mois. Sur rendez-vous.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Voir la fiche détaillée

CSAPA La Croisée Antenne de Saint-Dié

3 rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 56 89 98
Site web : www.avsea88.com
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous.
Accueil du public : Sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

CSAPA - Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 50 97 94
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité de laisser un message sur un répondeur.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi sur rendez-vous. Accueil assuré par une éducatrice spécialisée.

Voir la fiche détaillée